



## **Innovation, Science and Economic Development Canada (ISED) Compliance Statement**

This Class B digital apparatus complies with Canada ICES-003, CAN ICES-003(B) / NMB-003(B). This device contains licence-exempt transmitter(s)/receiver(s) that comply with ISED Canada's licence-exempt RSS(s). Operation is subject to the following two conditions:

- (1) This device may not cause interference.
- (2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

Under ISED Canada regulations, this radio transmitter may only operate using an antenna of a type and maximum (or lesser) gain approved for the transmitter by ISED Canada. To reduce potential radio interference to other users, the antenna type and its gain should be chosen so that the equivalent isotropically radiated power (e.i.r.p.) is not more than that necessary for successful communication.

Caution:

- 1) The device for operation in the band 5150-5250 MHz is only for indoor use to reduce the potential for harmful interference to co-channel mobile satellite systems;
- 2) For devices with detachable antenna(s), the maximum antenna gain permitted for devices in the bands 5250-5350 MHz and 5470-5725 MHz shall be such that the equipment still complies with the e.i.r.p. limit;
- 3) For devices with detachable antenna(s), the maximum antenna gain permitted for devices in the band 5725-5850 MHz shall be such that the equipment still complies with the e.i.r.p. limits specified for point-to-point and non-point-to-point operation as appropriate.

Cet appareil numérique de la classe B est conforme à la norme NMB-003 du Canada, CAN ICES-003(B) / NMB-003(B).

L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'ISDE Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :

- (1) L'appareil ne doit pas produire de brouillage;
- (2) L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

Conformément à la réglementation d'ISDE Canada, le présent émetteur radio peut fonctionner avec une antenne d'un type et d'un gain maximal (ou inférieur) approuvé pour l'émetteur par ISDE Canada. Dans le but de réduire les risques de brouillage radio électrique à l'intention des autres utilisateurs, il faut choisir le type d'antenne et son gain de sorte que la puissance isotrope rayonnée équivalente (p.i.r.e.) ne dépasse pas l'intensité nécessaire à l'établissement d'une communication satisfaisante.



Avertissement:

- 1) Le dispositif fonctionnant dans la bande 5150-5250 MHz est réservé uniquement pour une utilisation à l'intérieur afin de réduire les risques de brouillage préjudiciable aux systèmes de satellites mobiles utilisant les mêmes canaux;
- 2) Le gain maximal d'antenne permis pour les dispositifs avec antenne(s) amovible(s) utilisant les bandes 5250-5350 MHz et 5470-5725 MHz doit se conformer à la limitation P.I.R.E.;
- 3) Le gain maximal d'antenne permis pour les dispositifs avec antenne(s) amovible(s) utilisant la bande 5725-5850 MHz doit se conformer à la limitation P.I.R.E. spécifiée pour l'exploitation point à point et non point à point, selon le cas.

**Radio Frequency (RF) Exposure Information for products with Wi-Fi or Cellular modules:**

The radiated output power of this device is below the ICSED Canada radio frequency exposure limits. This device has been evaluated for and shown compliant with the Radio Frequency (RF) Exposure limits. The device should be used in such a manner that the potential for human contact during normal operation is minimized.

Radiation Exposure Statement:

This equipment complies with IC radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment. This equipment should be installed and operated with minimum distance 20 cm between the radiator and your body.

La puissance de sortie rayonnée de cet appareil est inférieure aux limites d'exposition aux fréquences radio d'ISDE Canada. Cet appareil a été évalué et démontré conforme aux limites d'exposition aux fréquences radio (RF). L'appareil doit être utilisé de manière à minimiser le risque de contact humain pendant le fonctionnement normal.

Déclaration d'exposition aux radiations:

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements IC établies pour un environnement non contrôlé. Cet équipement doit être installé et utilisé avec un minimum de 20 cm de distance entre la source de rayonnement et votre corps.